

Affaire Olanguenba

Comptes et mécomptes des bailleurs de fonds

PAGE 12



Idées

Guerandi prône la démocratie participative

PAGE 2



Barreau

La Cour suprême ignore la requête des postulants

PAGE 4

1ère année, n°003 du 28 mai 2008, hebdomadaire d'informations générales, Directeur de la Publication : Jean-Bosco Talla - Prix : 300 FCFA

# Germinal

Le prix de la vérité

Micmacs

Le vin mets

PAGE 11



ENQUÊTER SANS A PRIORI NI CONCESSION, PENSER POUR QUE ÇA CHANGE

## Systeme Biya

Ruse,  
trahisons,  
duplicité,  
zizanie comme  
art de gouverner



Pour régner et briser les ambitions politiques, Paul Biya affectionne la calomnie, les basses manœuvres et crée sciemment des ennemis à chacun de ses collaborateurs.

Notre dossier pp 5-9

La pression fiscale asphyxie les opérateurs économiques Page 11

# Regénérer la démocratie

PAR GUERANDI MBARA GOULONGO

Le soulèvement patriotique et populaire de février 2008 est bien la révolte d'un peuple en quête de démocratie et d'affirmation de sa dignité. La répression sauvage, ordonnée par le dictateur Paul Barthélémy Biya, a causé plus de cent morts et de milliers de jeunes détenus dans les geôles du "Renouveau". C'est le contexte utilisé par Paul Barthélémy Biya et le Rdp (Rassemblement démocratique du peuple camerounais) pour faire passer en force la révision de la Constitution promulguée le 14 avril 2008 avec le monarchisme institutionnel à subir.

L'Etat de non droit au Cameroun est donc une réalité tangible. Un des multiples baromètres pour jauger également cette situation est l'élection des dirigeants, bien qu'elle ne constitue pas le seul facteur déterminant de la démocratie. En effet, comme dans tout régime dictatorial, l'élection est avant tout une répression. Ainsi la répression électorale revêt des aspects multiples: Répression par la fixation de la date du scrutin, répression par la confection unilatérale et partisane de la loi électorale, répression par l'argent, répression par l'administration, répression judiciaire par la cour suprême...

Tout citoyen camerounais voudrait voir s'instaurer l'alternance politique par la voie pacifique, c'est-à-dire par la voie des urnes. Malheureusement, sous Ahmadou Ahidjo comme sous Paul Barthélémy Biya, l'élection est devenue une vulgaire opération de confirmation, avec ce que cela comporte de violence, de corruption, de répression. L'élection est devenue un facteur de blocage, de répression et de régression, alors qu'elle devrait jouer un rôle d'accélérateur du progrès et du mieux-être des populations par l'alternance qu'elle favorise et qui entretient l'émulation, c'est-à-dire un perpétuel renouvellement dans la paix sociale, la participation de tous et le respect du droit.

Par ailleurs, la transparence, principe cardinal de l'éthique de la démocratie, est un gros leurre au Cameroun, deux fois champion du monde de la corruption. Où en est-on avec la déclaration des biens prévue par la loi n°003/206 du 25 avril 2006 relative à la déclaration des biens et avoirs ?

En conséquence, l'Etat de droit est une quête perpétuelle et c'est aux Camerounaises et aux Camerounais de trouver des solutions consensuelles et patriotiques pour son instauration définitive afin de conquérir par tous les moyens et vivre la Démocratie participative. En conséquence, notre démarche consiste à présenter comment 1) Promouvoir la Démocratie Participative et 2) Renforcer les libertés publiques pour soutenir la Démocratie participative.

## PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Démocratie participative peut s'instaurer au Cameroun et tout est question de saisir ses fondements afin de mieux s'en imprégner : le concept, les formes de la participation, la "palabre africaine", la consultation populaire, l'expertise citoyenne.

## LE CONCEPT DE PARTICIPATION

Les citoyens veulent peser davantage sur la vie politique, économique et sociale. S'ils ne s'attendent pas toujours à "participer pleinement", ils n'en souhaitent pas moins une dynamique dans ce sens, la participation étant tout compte fait un processus et non un état statique. Participer est un déterminant du bien-être individuel et collectif. Participer signifie que les gens sont étroitement associés aux décisions en matière économique, sociale, culturelle et politique qui affectent leur vie. Le pouvoir appartient au peuple dont le corollaire immédiat est la conception objective débouchent sur sa souveraineté. Dans certains cas, les citoyens peuvent exercer un contrôle total et direct sur ces opérations; dans d'autres, ce contrôle peut être partiel ou indirect. Ce qui importe est qu'ils puissent constamment avoir accès au pouvoir décisionnel. Dans ce sens, la participation est un élément fondamental du bien-être humain.

La participation est considérée comme une stratégie globale de bien-être (développement) axée sur le rôle essentiel que les citoyens doivent jouer dans tous les domaines de la vie. Un plus grand degré de participation ouvre à chacun des perspectives beaucoup plus vastes. Puisqu'il n'y a pas de participation sans influence et contrôle accrus, cela suppose une plus grande implication de la population dans les domaines économique, social et politique. Sur le plan économique et social, cela signifie pouvoir se livrer librement à toute activité et être à même de participer pleinement aux diverses formes de la vie communautaire, et ce, sans distinction de religion, de clan, de sexe. Sur le plan politique, c'est la liberté de faire des choix, de modifier les structures de gestion des affaires publiques et d'en remplacer ceux qui en sont responsables à tous les niveaux, du palais présidentiel aux municipalités ou aux conseils villageois.

## LA PARTICIPATION ET SES FORMES

La participation pouvant être économique, sociale et politique, chaque Camerounais participera forcément de bien des façons et à bien des niveaux ; dans la vie économique, en tant que producteur ou consommateur, payeur de taxes et chef d'entreprise ou employé; dans la vie sociale, en tant que membre d'une famille, d'une organisation communautaire ou d'un groupe

ethnique et, dans la vie politique, en tant que fournisseur d'opinions, citoyen/électeur ou membre d'un parti politique. Autant de rôles qui se recoupent et s'articulent pour créer des schémas et des niveaux de participation qui s'imbriquent les uns aux autres et, souvent, se renforcent mutuellement.

En Afrique, ce sont pratiquement toujours les femmes qui élèvent les enfants et fournissent eau et nourriture tout en veillant à la bonne santé de la famille. Pour s'acquitter de ces responsabilités, elles travaillent aussi en dehors du foyer, souvent dans le secteur informel. Mais cette contribution des femmes à la société/communauté africaine est passée sous silence dans les statistiques économiques et ne leur permet même pas d'avoir, au même titre que les hommes, leur mot à dire dans les décisions concernant le ménage. La participation d'un parent à la vie de son ménage est un déterminant essentiel de sa responsabilité indispensable dans l'édification de la cité. A cela il faut ajouter la participation économique.

La sphère de l'économie offre à chacun une chance unique de tirer profit de ses capacités et, par le revenu qu'elle procure, d'accroître son pouvoir d'achat et, par conséquent, d'envisager des choix qui autrement seraient restés inaccessibles. La participation à la vie économique est aussi source d'amour-propre et de dignité sociale, qui sont indispensables à toute participation aux autres dimensions de l'existence. Mais ce n'est que dans un cadre démocratique que les gens peuvent tirer pleinement satisfaction de leur travail et de la conscience qu'ils ont de contribuer de façon significative au développement. Pour ce faire, l'accès à la propriété du Capital devrait être démocratisé. En effet, il est question de rendre le capital accessible à tous les citoyens, quitte à revoir les conditions d'accès et la facilitation de l'utilisation du capital.

Par ailleurs, la participation aux plans social et culturel s'avère indispensable. Toute personne et/ou communauté a le droit et le devoir de participer librement à leur propre culture : par le langage, les comportements, la manière de voir et de faire, l'art, la musique, la cuisine, la danse, les signes, symboles et les codes, la littérature ou même en racontant des contes, ou encore par toute autre forme d'expression. Les cultures doivent être respectées et constamment défendues sinon elles meurent. D'où la détermination de nombreux groupes, en particulier des populations, de participer activement à la préservation et à la réaffirmation de leur identité. C'est là une forme de participation culturelle à laquelle ils ont droit et qui est un bienfait pour la nation tout entière.

Pour la participation politique, au Cameroun, les populations n'ont cessé de lutter, individuellement et collectivement, pour pouvoir peser davantage dans la vie nationale. Instaurer

une démocratie effective et durable (donc participative) n'est pas une mince affaire. Plusieurs éléments peuvent y concourir: des garanties en matière de droits humains, notamment la liberté d'expression et d'association; des élections libres, régulières et disputées; un système où plusieurs partis sont représentés; et des élus qui sont pleinement tenus de servir et de rendre des comptes aux électeurs. Les élections sont une condition nécessaire mais à l'évidence non suffisante pour l'instauration de la démocratie. La participation politique ne consiste pas simplement à voter; elle est une manière de vivre. Par conséquent, l'éthos sociopolitique recommande l'application de la Démocratie de Participation populaire ou Démocratie Participative en tenant compte de l'éthique africaine.

## LA "PALABRE AFRICAINE" À LA SOURCE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le peuple devrait puiser sa vitalité dans sa composition en tant qu'une addition de regroupements humains ou de communautés locales à même de produire des opinions élaborées, responsables, consensuelles ou simplement partagées. "Dans une démocratie d'opinion, il y a place pour des opinions qui changent et peuvent entrer en délibération. Avec les opinions, on discute, on s'oppose, on ne prépare pas la guerre civile", écrit Dominique Wolton. C'est de la délibération pluraliste, ou assises, que naît le consensus politique. Pourquoi les assises ne déboucheraient-elles pas, si elles avaient lieu, sur un pacte social? Il suffit peut-être d'en discuter. Ce que John Rawls appelle "l'exercice de la raison publique", en proclamant que "le concept fondamental d'une démocratie est le concept du débat en soi. Lorsque les citoyens débattent, ils échangent leurs opinions et discutent de leurs propres idées sur les principales questions d'ordre public et politique".

C'est ainsi que la démocratie délibérative devient une valeur authentique de l'éthos africain dont le socle est la "Palabre". Une "Palabre africaine" est "l'assemblée de tous les membres d'une communauté, d'une famille, d'un village, réunie pour toute question d'intérêt général, un choix public ou privé par exemple". Au regard de ses fondements on retrouve l'idée d'un triangle construit autour de la "compréhension, de la tolérance, et de la réconciliation". Ce sont les bases de la "cohésion et de l'unité", nous pouvons affirmer comme le Pr Epacka, que "l'établissement du consensus est la finalité de la palabre". Une sorte donc de "démocratie authentique". Nous pouvons tirer de ces principes quelques enseignements : dans la gestion de la Cité, nous devons tenir compte du commandement dans toutes les composantes de la gouvernance; ce commandement devrait prendre en compte le facteur "collégialité" comme fon-

dement et corpus. Les dirigeants assument une responsabilité collective quoique la responsabilité individuelle ne soit pas reniée.

Dans tous nos actes de gouvernant ou de gouverné, il est question d'exprimer la liberté et la responsabilité afin d'assumer et de s'assumer. La République se compose ainsi de citoyens solidaires, non sectaires et responsables de la gestion de leur cité. La peur de prendre la parole nuit énormément au choc des idées d'où surgirait la lumière. L'intolérance est la chose à bannir dans une société/communauté démocratique et la sanction devrait être pédagogique pour amener les citoyens au respect de son prochain malgré ses insuffisances. Dans toutes nos entreprises de gestion de la Cité, nous sommes astreints à rechercher le consensus, car la "Palabre africaine" n'a jamais été un facteur de discrimination et de désunion.

En matière de justice, nous devons retenir le caractère pédagogique des procédures tant au niveau des mis en cause, des offensés que des juges. Aussi, la "Palabre africaine" nous éclaire une fois de plus sur la refondation à appliquer à la Justice pour plus de démocratie dans notre société/communauté. Par conséquent, la Justice ne devrait plus être ni un facteur d'humiliation ni un facteur d'exclusion sociale. Raison de plus pour chercher des solutions originales pour bâtir une société/communauté plus harmonieuse et respectueuse des droits humains et où l'on rencontre de moins en moins de frustrations. C'est aussi de cette manière que nous construirons la Démocratie participative. Comme pour les valeurs culturelles locales, ces principes seront enseignés dans les écoles et s'intégreront dans les champs de recherches universitaires.

La Démocratie de Participation Populaire ou Démocratie Participative, est alors dans une dynamique d'échanges et de l'expression des valeurs culturelles locales et des volontés intérieures qui peuvent s'enrichir de celles de l'extérieur. De là, les responsables politiques tirent la légitimité de leur pouvoir et des institutions qu'ils ont la mission de sauvegarder et d'enrichir. La Démocratie participative est un système qui est créé localement pour les acteurs en interaction à partir des valeurs, normes et échelles de l'excellence qui cohabitent sur le terrain à un moment donné. Ce système est un nouvel instrument de régulation des crises. Il est l'expression de la synthèse de tous les systèmes politiques qui cohabitent dans notre pays et qui entraînent des changements radicaux au niveau culturel, idéologique, institutionnel, organisationnel, technologique, social et politique. (A suivre)

**GUERANDI MBARA GOULONGO**  
Docteur en science politique et spécialisée en géopolitique et géostratégie. Professeur des relations internationales et consultant international

Vous avez une opinion à exprimer, une analyse à faire et à partager. Vous militez pour une cause juste et pour une expression citoyenne. Cette page vous est réservée. Vos opinions vous engagent.

**Germinal** La voix de la vérité  
INDUSTRIE SANS A PRIORI DE CONCESSION, PRESSER POUR QUOI LA CHAIRS

**Siège : Mendong-Yaoundé**  
 B.P. 13 525 Yaoundé  
 e-mail: germinal.hebdo@yahoo.fr

**Directeur de la Publication**  
**Rédacteur en chef**  
 Jean Bosco TALLA  
 Cell. 77 31 48 98  
 e-mail : jbtalla2001@yahoo.fr

**Rédacteur en chef adjoint**  
 Duke ATANGANA ETOTOGO

**Secrétaire de rédaction**  
 Simon Patrice DJOMO

**Editorialiste**  
 Jean Bosco TALLA

**Rédaction Générale**  
 Jean-Bosco TALLA  
 Duke ATANGANA ETOTOGO  
 Simon-Patrice DJOMO  
 Jean-Pierre HACHDA  
 Jean Christian AKAM  
 Paul EKOUNBA  
 Yves MINTOOGUE  
 Serge-Alain KABASSINÈ  
 Joseph FUMTIM  
 David KOFFI  
 Etienne LANTIER  
 Yvan EYANGO  
 Yvanna Claire Owona  
 MAHEU

**Secrétariat Technique**  
 SAMORY

**Production**  
 Théodore TCHOMB

**Relations Publiques**  
 Emma BATA

**Impression**  
 MACACOS

**Distribution**  
 MESSAPRESSE

**SAMORY**

**SARL**

## Re-naissance à 75 ans

Par Jean-Bosco Talla

Le 14 mai 2008, nous avons mis sur le marché, sans bruits, un nouvel organe d'informations générales. Après mûre réflexion, nous avons choisi de consacrer notre premier dossier sur *"l'argent et les biens de Paul Biya"*. Comme il fallait s'attendre, des réactions ont fusé de toutes parts, les unes, très nombreuses, pour nous féliciter de l'initiative, les autres, autant nombreuses, pour s'inquiéter de notre sécurité physique. Que n'avons-nous pas entendu ? Des vertes et des pas mûres : *"Où vous croyez-vous ?"*, *"Vous prenez trop de risques"*. *"Vous êtes trop durs"*. *"On ne s'attaque pas impunément à Paul Biya. D'ailleurs, même s'il ne réagit pas maintenant, il ne tardera pas à actionner des mécanismes pour vous nuire"*. Et *tutti quanti*.

Qu'il soit clair une fois pour toute. Nous avons fait un choix et nous assumons toutes les conséquences réelles ou supposées. Toujours est-il que aucun d'entre-nous n'a encore été inquiété. Pourquoi d'ailleurs serons-nous inquiétés ? Qui ne se souvient pas des propos de Paul Biya à France 24, selon lesquels le Cameroun n'est pas une monarchie ?

De notre point de vue, si Paul Biya n'est pas un monarque, s'il se dit républicain et surtout démocrate, nul doute, pour parler comme Luc Sindjoun (1999), qu'il est conscient que la promotion et la consolidation d'un régime de concurrence partisane et d'un État respectueux des droits humains, sont des éléments de désacralisation, de démythification du président de la République, puisqu'ils l'exposent à la critique, à la défaite et aux attaques diverses. Il n'y a donc aucune raison d'avoir peur de parler de *"l'argent et des biens de Paul Biya"* et d'ouvrir des fenêtres sur des sujets tabous. Depuis 25 ans, tout a changé, mais rien n'a changé. Le moment est donc venu de jeter un autre regard sur le catalogue de fausses vérités anonnées par des perroquets sûrs d'eux et obéissants.

La signature, le 20 mai 2008, du décret n°2008/174 portant remise de peines aux personnes condamnées dans le cadre des mouvements d'humeur de février 2008, mérite d'être prise au sérieux.

Elle montre qu'un président nouveau est en train d'éclorre et qu'il a compris qu'il ne faut toujours pas se fier à ce que les apprentis-sorciers qui l'entourent viennent lui raconter. En prenant la posture de chef de famille qui sait être à l'écoute de ses enfants, le chef de l'État a remis en question ses premières thèses sur les mobiles des émeutes de février dernier. Cette re-naissance du président de la République s'était déjà manifestée deux semaines après lesdites émeutes par la publication de textes portant revalorisation du pouvoir d'achat des Camerounais.

Par ces gestes, et pour certains, Paul Biya efface de la sorte son prédécesseur, le dénommé Paul Biya, laxiste, qualifié de *"vacancier au pouvoir"* qui affectionne la stratégie du pourrissement et oppose ses partisans les uns contres les autres pour mieux les tenir. D'ailleurs, n'avait-il pas tancé vertement le chef du gouvernement en lui demandant de mettre scrupuleusement en application avec célérité et efficacité les instructions qu'il avait données et *"pour l'exécution desquelles aucune défaillance ne sera plus tolérée"* ? Ce Paul Biya d'avant, disions-nous, les Camerounais en ont marre.

Le nouveau Paul Biya doit comprendre, peut-être l'a-t-il déjà compris- que les Camerounais sont unanimes sur le fait qu'il est temps pour lui de mettre un terme à plus de 25 ans de cauchemars politiques et économiques ; d'avaries personnelles, de corruption généralisée, de laxisme, d'impunité, de promesses non tenues et de gestion à l'emporte-casse.

Nous serions très enchantés que le chef de l'État tienne les promesses faites à ses compatriotes, qu'il poursuive et réussisse sa mue en assainissant et en restaurant la moralité publique - il n'est jamais trop tard-, qu'il redevienne un modèle à suivre par les jeunes générations et qu'il n'oublie pas qu'il a l'obligation de laisser le Cameroun en paix, comme il l'a reçu.



Bureau du directeur et salle des professeurs

BARREAU

## Le procès des avocats

Un recours en annulation du dernier concours d'entrée dans la profession d'avocat introduit à la chambre administrative de la Cour suprême.

Le concours d'entrée au barreau camerounais ne finit pas de susciter une vive controverse. Après la contestation en sourdine des résultats de quelques candidats malheureux, un groupe d'entre eux, a introduit, le 27 mars dernier, une requête aux fins de sursis à exécution auprès de la chambre administrative de la Cour suprême. Selon eux, l'examen d'aptitude au stage d'avocat organisé, les 15 et 16 décembre 2007, comporte des irrégularités, et surtout de fraude massive. Selon ces candidats, cette situation leur a causé un préjudice incommensurable. Un argument qui pour eux "à coup sûr, milite pour l'annulation au fond de la procédure".

Selon la requête formulée par un groupe de candidats, les 824 postulants autorisés par le Conseil de l'ordre à passer les examens oraux qui se sont achevés le 1er avril dernier et dont 542 ont finalement été reçus n'étaient pas les plus méritants des plus de 2000 candidats de départ. Pour étayer leurs propos, les plaignants n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer que le deuxième nom sur la liste définitive, Joseph Ndjella Mbelleck, n'avait même pas pris part à l'examen d'aptitude au stage d'avocat session 2007. Tout comme ils jurent que les nommés Adeline Lanwie Ndonwie, Alikakang, Atoh Walter Mikphiboshienne Tchemi, Fagoue Virginie, Fih Bongeh,

Hadou Djumatche N, Kemadji Tchoupe Mélanie, Keme Victor G, Kuikadom Fotsing Saturnin J, Longamen Jean William, Mbensi Jacques Raoul, Monthe Pilag Michel Carine, Ndopang Djomo Claire Marie, Ngos Daniel Blaise, Nguimbous Nguimbous Joseph, Njeukwa Tentchou Judith, Nkene Côme, Nkwayep Tchikangou Vincent, Nzouangou Bertrand, Obi Bate Penniel, Sabze Ludovic Lambert, Sobwui Chamberlain, Tamo Augustine Billa, Tchimi Louise Chantal, Tchoffo Alphonse, Tiwang Watio Raphaël, Yenken Mariana Samba et Zing Chantal n'ont également pas concouru. Les plaignant concluent "qu'il y a une fraude grossière consistant en la substitution des noms et des notes dans les procès-verbaux, toute chose qui corrompt tous les résultats et commande leur annulation pleine et entière en vertu de l'adage *Fraus omnia corrumpit*".

### REFONTE

Mais Me Charles Tchoungang, Bâtonnier de l'Ordre des avocats, et par ailleurs président du jury, rejette toutes ces accusations en bloc. Selon lui, ces allégations sont formulées par ceux qui n'ont pas pu être reçus avec une moyenne générale de 12/20. Cependant pour certains, la situation est à la fois inexplicable et injuste. "Je suis totalement désemparé et surpris. Cela fait sept ans que je



Me Charles Tchoungang, nos illusions perdues

suis juriste dans un cabinet. Je connais de tous les dossiers ou presques lorsque les avocats sont absents du cabinet. Dans les zones où il n'y a pas d'avocats, je plaide comme agent d'affaires et je conseille des justiciables. Mais on dit que je suis incapable d'être avocat" ? explique un postulant.

Comme d'autres, il s'est associé à la requête en annulation du concours d'entrée au barreau. Avant, il avait pris le soin de rédiger, en vain une requête au ministre de la Justice aux fins d'un nouvel examen et de la refonte de la liste des admissibilités à l'examen d'aptitude au stage d'avocat qui s'est déroulé en décembre 2007. "Le bâtonnier et les avocats qui constituent l'es-

tablissement de la profession ont tronqué les résultats", explique un autre postulant. Un troisième souligne qu'il y a eu au cours de la période qui précédait la publication des résultats, trois listes soumises au ministre de la Justice. Au final, ce sont 824 personnes qui ont été admises à passer les oraux au siège de l'Ordre des avocats à Yaoundé. "Mais dès lundi, nos camarades de Douala nous ont informé des résultats publiés mercredi. Il y en a qui avaient déjà acheté leurs robes", se plaint un postulant. Mais ce n'est pas le plus grave car parmi ces admissibles, les déçus jurent la main sur le cœur avoir vu des noms des personnes qui n'avaient pas pris part au concours.

JUNIOR ETIENNE LANTIER

### L'INJUSTICE DE LA JUSTICE

La chambre administrative de la Cour suprême du Cameroun a été saisie d'une requête aux fins de sursis à exécution des résultats du dernier concours organisé par le barreau des avocats camerounais. Les éléments ne manquent pas au dossier pour soutenir la position des candidats malheureux au concours. Les pouvoirs publics ont tout simplement ignoré la requête déposée par les plaignants. Les avocats nouvellement admis au barreau du Cameroun ont tout simplement prêté serment à Douala et à Yaoundé. Les faits dénoncés par la requête constituent bien des infractions au sens du Code pénal. Il s'agit là d'un scandaleux déni de justice. Comment expliquer l'attitude de la chambre administrative de la Cour suprême qui étouffe l'affaire en s'asseyant sur la loi. On s'interroge aujourd'hui sur le rôle joué par le ministère de la Justice dans cette affaire.

Il y a un déni de justice, lorsque les juges refusent de répondre aux requêtes, ou négligent de juger les affaires en état et en cour d'être jugées. L'interférence autoritaire du pouvoir exécutif pour annuler ou modifier des décisions de justice. L'exemple le plus connu est celui de la condamnation de Nicolas Fouquet où le chef de l'État, Louis XIV, décide unilatéralement d'augmenter la condamnation à l'exil en condamnation à la prison à vie. Ce type de déni de justice ne peut exister dans un État où la tyrannie est contrebalancée par un pouvoir judiciaire assez fort pour la braver car il est composé de juges propriétaires de leur charge.

Au moment où on parle de la lutte contre la corruption au Cameroun, il est surprenant de constater que c'est au sein du ministère de la Justice que l'on se permet des écarts avec la loi. Il n'est pas surprenant que la suspicion continue à régner autour de l'opération Epervier. La justice n'est pas et ne doit pas être un règlement de comptes, une vengeance des victimes contre les bourreaux. Ce n'est pas, la loi du Talion, œil pour œil, dent pour dent. Le but de la justice est de garantir la sécurité de tous, de punir les coupables de crimes et de délits et dans l'idéal, d'enlever l'envie à d'autres d'en faire de même. En matière pénale, il s'agit de rechercher la vérité et non un coupable à tout prix. Même si cela signifie que les victimes ne pourront pas avoir la satisfaction de désigner un responsable pour leur malheur (par exemple dans le cas d'une catastrophe naturelle).

J.ET.

## L'avocat du diable

Un chapelet de griefs pour contester des irrégularités.

Me Atangana Ayissi, le représentant du bâtonnier dans le Centre, semble plutôt surpris par les accusations qui fusent. Le contraire reviendrait, estime l'avocat, à "se hasarder à remettre en cause la qualité des correcteurs qui étaient des enseignants d'université, des membres de la Cour suprême et du conseil de l'Ordre." "Il y a eu une double correction pour chaque copie, dans l'annuaire le plus strict. Lorsque les écarts entre deux notes pour une copie étaient trop grands, l'on procédait à une troisième correction et ce sont les deux notes les plus proches qui servaient à faire la moyenne."

Mais plusieurs recalés persistent à dénoncer la régularité des résultats publiés par le Conseil de l'Ordre. Au total, selon eux, il y a lieu de retenir que les résultats dont s'agit sont critiquables pour les raisons sui-

vantes : leur publication par voie de communiqué radio de mars 2008 en lieu et place d'un arrêté du ministre de la justice conformément aux textes qui veulent que le ministre de justice publie par arrêté au vu du procès-verbal du jury des candidats reçus et en délivre à ces derniers, une attestation d'aptitude au stage d'avocat. Les requérants évoquent ici encore le défaut de signature du communiqué radio ayant publié les résultats. Autre grief retenu, la publication hors délais des résultats qui auraient dû l'être avant le 15 janvier 2008 au plus tard, la fraude consistant en l'introduction des personnes n'ayant pas été autorisées à concourir sur la liste des admissibilités.

### COURS

Par conséquent, les requérants demandent que : "compte tenu du caractère exécutoire de

l'acte administratif et surtout au préjudice que l'acte administratif cause... sollicite la suspension dudit communiqué radio, avec toutes les conséquences en droit... En attendant, le cas échéant la décision du juge du fond qui sera saisie en temps opportun pour se prononcer sur son annulation".

Me Sylvain Souop, avocat, pense que les candidats qui étaient déjà habitués à la pratique des cabinets ont pu être tentés de répondre de manière pratique à l'épreuve de connaissance du droit, ce qui expliquerait les échecs massifs dans leurs rangs, et regrette bien plus que le concours ne soit pas organisé annuellement comme le prévoit la loi. "Si on règle le problème de la fréquence de l'examen, les candidats seront plus prêts", prétend Me Atangana. Cela pourrait-il éviter les drames que vivent les candidats recalés à l'entrée en stage et qui atten-

dent pour les plus anciens depuis plus de sept ans ? Certains, déçus, estiment que le retard est dû au contraire à l'opposition de l'essentiel des 1435 avocats en exercice qui ne veulent pas avoir affaire à la concurrence de nouveaux venus. Pourtant, "le barreau est pour qu'il y ait plus d'examens, je peux vous présenter des documents qui montrent qu'il y a trois ans, nous avions réservé des salles à l'université de Yaoundé II, mais le concours a été décommandé peu avant", plaide encore le représentant de l'Ordre.

Vrai ou faux ? En tout cas, le recours en annulation du dernier concours d'entrée dans la profession d'avocat introduit à la chambre administrative de la cour suprême pour fraude massive, défendu par Me Sylvie Ntolo, Eloho Nga et Cie suit son cours.

J.ET.

ART DE GOUVERNER

**Discordes sous la coupe Paul Biya**

Dans une interview accordée, après sa démission du poste de ministre de la Santé, au journal l'Expression n°116 saisie par les autorités camerounaises, Titus Edzoa jetait un pavé dans la mare en présentant le président de la République, Paul Biya, non comme l'homme n'ayant pas d'amis, mais comme celui qui affectionne la calomnie et les basses manœuvres susceptibles de braquer les uns contre les autres et qui, pour gouverner, crée gratuitement des ennemis à chacun de ses collaborateurs. Dans cet entretien, le désormais pensionnaire du Secrétariat d'État à la Défense (Sed) présentait le chef de l'État comme un disciple de Machiavel qui n'hésite pas à utiliser, dans la gestion quotidienne du pouvoir suprême, l'inhumanité comme arme absolue de division. Autrement dit, pour consolider son pouvoir, Paul Biya attise les antagonismes et les rivalités entre les individus et les acteurs politiques. Les exemples sont légion et sont observables dans toutes les provinces que compte notre Afrique en miniature : Abah Abah contre Mebe Ngo'o ; Amama contre Zé Nguelé, Abogo Nkono contre Anong Adibimé, entre autres. Cette manière de gérer ses collaborateurs, même si elle renforce la prépondérance du président de la République, installe au cœur du gouvernement une sorte de cacophonie qui gêne sa cohésion, son action et son efficacité. Cela suppose aussi l'absence de dialogue et de concertation qui sont le propre d'un chef soucieux d'unité et de paix, comme l'avait si bien souligné Titus Edzoa. La preuve, les conseils des ministres, cadre de concertation, de discussion, de suivi des affaires de la nation, d'orientation et de réorientation et même d'évaluation pourquoi pas, qui se tiennent hebdomadairement dans certains pays, sont, au Cameroun, aussi rares que la pluie au désert. Le spectacle qui nous est offert est tout simplement désolant au niveau des résultats attendus et ne saurait signifier que nous avons un "vacancier au pouvoir", puisque le chef de l'État s'occupe au moins à créer des antagonismes et des inimitiés entre ses proches collaborateurs. Panorama de quelques antagonismes créés par un prince fourbe.



Paul Biya sur les traces du Prince

**A la cheville de Machiavel**

La politique chez Paul Biya est un mélange de duplicité et de fourberie.

Paul Biya a-t-il lu Machiavel ou alors est-il tout simplement machiavélique ? Cette déroute s'impose pourtant si on veut prendre l'exacte mesure du génie politique du chef de l'État du Cameroun. En effet, Machiavel, ce philosophe florentin est l'auteur d'un ouvrage référence intitulé "Le Prince", considéré par les commentateurs et exégètes comme le bréviaire du politique. Nicolas Machiavel a donné naissance au substantif "machiavélisme" et au qualificatif qui en dérive "machiavélique". Ce sont des termes qui expriment la fascination ou la répulsion à l'égard d'une pratique politique faite souvent de cynisme, de violence et toujours ouverte à tous les artifices tels fourberie, duplicité, ruse, folklore...

Est machiavélique celui qui fait du mal délibérément. Il serait difficile de démontrer cette affirmation pour ce qui est du chef de l'État d'un pays. Toutefois, ce serait oublier le mal qu'entraîne certains actes du président de la République. Paul Biya travaille en principe pour l'intérêt général du Cameroun. Le machiavélisme fait en appel à des jugements de valeur et donc à la morale. Or, la morale a ceci de commun avec la religion qu'elle n'a rien à voir avec la politique. Celle-ci, avec l'avènement de la souveraineté de l'État, s'est depuis affranchie d'un code de conduite philo-

sophique ou religieuse. Paul Biya serait ainsi machiavélique sans être méchant. En effet, est également machiavélique celui qui met son savoir au service d'un dessein essentiellement domageable à autrui. Le "coup de tête" présidentiel déjà causé tant de préjudice autour de lui. Une chose est sûre, Paul Biya est un stratège qui use des stratagèmes.

**VULGARITÉ**

En opposant chaque Camerounais à son vis à vis, Paul Biya a flatté la propension du citoyen de base à la délation et au tribalisme, il a exacerbé les sentiments de

jalousie et a promis implicitement à tous les frustrés une revanche sur son voisin de palier, son patron, sa famille ou son conjoint. Avec Paul Biya, c'est le triomphe du Cameroun de pétrochards, de paranoïaques et de sournois, c'est Napoléon acclamé à son retour de l'île d'Elbe, avant qu'il n'envoie 4 millions d'euro-péens à la boucherie, c'est Pétain appelé à la rescousse et qui baisse son froc devant les nazis.

La présidence de Paul Biya, c'est l'accumulation des haines entre les membres de son entourage. La rhétorique est simple : le président Paul Biya est bon, c'est son entourage qui est mauvais. Bien

plus que Mirabeau ou Talleyrand, Paul Biya restera dans l'Histoire, une fois le délai de viduité écoulé, comme l'un des gouvernants qui a le plus contribué à l'abaissement du sens moral de son époque. N'importe quelle biographie de Paul Biya, une fois que l'histoire aura repris ses droits, ne pourra que s'inspirer de ce titre gidien : "L'immoraliste". On ne retient de la philosophie politique de Machiavel que cet aspect d'absence de scrupules, cette idée de "la fin justifie les moyens". Le machiavélisme est donc souvent associé à un éloge du cynisme et de la manipulation en politique. Qui pourrait nier que la pratique politique chez Paul Biya s'appuie d'abord sur la consolidation de son pouvoir. Avec Paul Biya, l'exercice de la politique équivalait à un spectacle d'opéra, pour ne pas dire d'opérette, où seul compte la qualité des voix et les décors de carton-pâte. La politique camerounaise est une caricature du machiavélisme. Un machiavélisme vulgaire, au venin désormais dilué, parce que suranné, capable tout au plus de donner mal au ventre et aux poignards pointés comme sur la scène de Rigoletto.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

**Comment les princes doivent tenir parole**

Chacun entend assez qu'il est fort louable à un prince de tenir sa parole et de vivre en intégrité, sans ruses ni tromperies. Néanmoins on voit par expérience que les princes qui, de notre temps, ont fait de grandes choses, n'ont pas tenu grand compte de leur parole, qu'ils ont su par ruse circonvenir l'esprit des hommes, et qu'à la fin ils ont surpassé ceux qui se sont fondés sur la loyauté.

Il faut donc savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une par les lois, l'autre par la force : la première est propre aux hommes, la seconde aux bêtes; mais comme la première bien souvent ne suffit pas, il faut recourir à la seconde. Ce pourquoi il est nécessaire au prince de savoir bien pratiquer et la bête et l'homme. Cette règle fut enseignée aux princes en paroles voilées par les anciens auteurs qui disent que l'on confia Achille et plusieurs autres de ces grands seigneurs du temps passé au centaure Chiron pour qu'il les élève sous sa discipline. Ce qui ne signifie autre chose, d'avoir ainsi pour gouverneur une demi-bête et un demi-homme, sinon qu'il faut qu'un prince sache user de l'une ou de l'autre nature, et que l'une sans l'autre n'est pas durable. Machiavel, *Le Prince et autres*, Paris, folio, 1980, p.107.

## LE MENSONGE COMME ÉTENDARD

Avec la rencontre tripartite à Yaoundé, en novembre 1991, Paul Biya étale au grand jour sa volonté de fragiliser l'opposition et même de la décapiter. Le pouvoir refuse ainsi d'élargir l'ordre du jour aux questions relatives à la constitution, au code électoral et au code médiatique. L'opposition se retrouve ainsi piégée. Elle a accepté de prendre part, à une rencontre dont toutes les modalités ont été fixées par le gouvernement de façon unilatérale : la désignation du président de séance, la fixation de l'ordre du jour et l'invitation des "personnalités indépendantes". Pendant toute la rencontre, Paul Biya, à travers ses affidés, s'illustre par un machiavélisme de haut vol. Le pouvoir utilise tout son cynisme pour parvenir à ses fins, le prétendu consensus.

Les adversaires des positions gouvernementales se voient collés, un contradicteur, le temps d'une concertation, en coulisses. Le duel Samuel Eboua/Robert Mbella Mbappe retiendra l'attention. Les deux personnalités sont originaires du département du Mungo. François Sengat Kuo et Augustin Kontchou Koueméni s'illustreront dans une passe d'armes. Le premier a été l'imminence grise du président Ahidjo puis de Biya avant de se mettre au service de l'opposition. Le second s'illustre comme le porte voix du Cameroun, après le retour au multipartisme. Pendant la Tripartite, le pouvoir réussit à diviser le clergé catholique. Mgr Jerome Owono Mimboé est chargé de "contrer", le cardinal Tumi, favorable aux thèses des partis d'opposition. Sous la contrainte, le gouvernement finira par accepter certaines propositions de l'opposition. Le Premier ministre Sadou Hayatou s'engagera, au nom du chef de l'Etat, à respecter les engagements de la rencontre tripartite.

La politique est un art qui utilise la ruse. Le président Paul Biya va au delà. Il a recours sans scrupule au mensonge pour se maintenir au pouvoir. Les partis de l'opposition partent de la Tripartite divisés. La rencontre tripartite restera un mirage.

MAHEU

# Le Mfoundi fait des vagues

Le président Biya attise les antagonismes entre les acteurs politiques du département du Mfoundi. Un boulot de chirurgien.

Le marais politique du Mfoundi connaît une effervescence certaine depuis le décès d'Emah Basile, l'ancien délégué du gouvernement à la Communauté urbaine de Yaoundé. Son charisme faisait de lui le leader incontesté des natis de Yaoundé. Il était même régulièrement consulté par le chef de l'Etat. Son autorité politique était également adossée sur un pouvoir traditionnel et mystique légitimé par les notables du Mfoundi lors des rites spécifiques. Aujourd'hui, les divers protagonistes politiques du Mfoundi se disputent le leadership. Au-delà du calme apparent, les batailles sont épiques et fratricides. Le duel entre les Andzé et Mbarga Mboa et dans une certaine mesure Etoundi Ngoa est loin de passer inaperçu tant les haines sont vivaces.

Les ambitions de Philippe Mbarga Mboa, pour le poste de délégué du gouvernement ou alors pour celui de maire de Yaoundé 1er, sont un secret de polichinelle. Mais en face, la famille Andzé forte de la position du chef de famille (alors

ministre de l'Administration territoriale) n'a jamais caché son désir d'incarner le leadership politique de la capitale. D'abord latente, la crise entre Emile Andzé et Mbarga Mboa atteint son paroxysme lorsque Mbarga Mboa accuse le maire de Yaoundé 1er d'avoir voulu attenter à sa vie par empoisonnement. Le prince essaiera de tirer le meilleur partie de cette guéguerre.

### ARMES

L'entrée de Philippe Mbarga Mboa au gouvernement - d'abord comme ministre chargé de mission à la présidence puis comme titulaire du portefeuille des Sports et de l'Education physique - apparaît aux yeux des analystes comme une compensation. Une espèce de consolation face à l'ascendance d'Emile Andzé devenu député - maire et aujourd'hui uniquement maire à Yaoundé 1er. Le départ du gouvernement de Philippe Mbarga Mboa n'a pas pour autant signé l'arrivée d'Emile Andzé, dans les hautes sphères de l'administration. La nomination d'Etoundi



Ngoa au ministère des Petites et Moyennes Entreprises en lieu et place d'Emile Andzé, son camarade et ami de faculté, participe de la même logique.

La nomination de Gilbert Ntsimi Evouna à la tête de la communauté urbaine de Yaoundé a aussi créé beaucoup de frustrations. Des proches de l'ancien délégué du gouvernement (comme André Mama Fouda) espéraient lui succéder non seulement comme délégué mais aussi comme leader politique du Mfoundi. Les passes d'armes par journaux interposés entre Mama Fouda et

Gilbert Ntsimi Evouna illustrent un antagonisme profond. En inspirant le très contesté "appel du Mfoundi" aux relents xénophobes, André Mama Fouda entendait aussi affirmer son leadership politique dans le Mfoundi en digne successeur de feu Emah Basile. Gilbert Ntsimi Evouna a tôt fait de se désolidariser de cette entreprise. La nomination d'André Mama Fouda à la Santé publique du point de vue du prince n'avait - visiblement - pour finalité que d'apaiser cette tension.

JUNIOR ETIENNE LANTIER

# Tempête dans la Haute Sanaga

L'inimitié entre Antoine Zanga et Bidoung Mkpatt a largement dépassé les frontières du département d'origine de la première dame.

Le mardi, 28 septembre 2004, le meeting du Rdpc, ne draine pas grand monde, à Nanga Eboko, dans la Haute Sanaga. A peine un demi millier de militants, sympathisants et... danseurs ont effectivement répondu présent à l'appel du président de la commission départementale du suivi de la campagne électorale, Antoine Zanga. Plusieurs responsables ont décidé de boycotter la rencontre. Parmi les "dissidents", les principaux responsables Rdpc locaux, tels que le maire, les présidents de sections, la présidente de l'Ofirdpc et le coordonnateur des jeunes du parti dans la localité. La permanence du parti de Nanga-Eboko, dont les murs ont

entièrement revêtu les affiches officielles du "candidat naturel" du parti au pouvoir, s'est contentée de recevoir les cadres de "seconde zone" comme l'adjoint au maire, la "représentante" des femmes, et le secrétaire des jeunes.

Un boycottage en règle. On comprendra plus tard les explications. Selon des informations recueillies sur place, les deux principales "élites" de Nanga-Eboko que sont le ministre des Postes et télécommunications (Minpostel), Antoine Zanga, et l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports (Minjes), Bidoung Mkpatt, se vouent en effet une haine viscérale, qui date de "très longtemps". Elle aurait été

amplifiée par la désignation du Minpostel par Paul Biya le 23 septembre 2004, au poste de président de la commission départementale du suivi de la campagne électorale dans la Haute Sanaga. Un rôle "prestigieux", dit-on, qu'aurait également souhaité jouer l'ancien Minjes. Au lendemain de la déclaration officielle de la candidature de Paul Biya à la magistrature suprême, une marche dite de soutien au chef de l'Etat et organisée par Bidoung Mkpatt, a en effet eu lieu à Nanga-Eboko.

### CLAIRONS

Au bout de la procession, un mémorandum adressé au secrétaire général du comité central du Rdpc a été signé par les responsables locaux du parti, suggérant à Joseph Charles Doumba, qu'ils préféreraient battre campagne sous la conduite de leur "guide" nommé Bidoung Mkpatt ! La note de Paul Biya ne tiendra pas compte de ce détail, hélas. Une "erreur" qu'a bien voulu rattraper le Sg du comité central. Le 27 septembre, Joseph Charles Doumba a en effet pris sur lui de rectifier les actes du président national du Rdpc. En lieu et place d'Antoine Zanga, il a nommé Bidoung Mkpatt. On

comprend donc toute la démobilitation observée autour de l'événement. "On ne peut pas prétendre servir Dieu, et refuser d'exécuter les prescriptions de Dieu", a déclaré Antoine Zanga.

Le 1er octobre 2004, Bidoung Mkpatt organise également son meeting à Nanga Eboko. Il voulait donner la réplique au ministre Antoine Zanga. "Antoine Zanga doit aller se faire voir ailleurs. Ici, nous roulons tous pour Bidoung Mkpatt. C'est lui notre leader." Claironnaient certains militants. Devant tout ce désordre, le candidat du Rdpc trouve un autre rôle à Bidoung Mkpatt sur la scène de la campagne électorale. L'ancien Minjes officiera à Yaoundé, en tant que membre de la sous-commission de la communication, de la publicité, des relations publiques et des spectacles. Avec la composition du nouveau gouvernement Paul Biya coupe la poire en deux : Bernard Messengue Avom représente désormais, le département d'origine de Chantal Biya au gouvernement. Quant à Antoine Zanga, il vient d'être nommé ambassadeur du Cameroun au Vatican. Bidoung est certainement en réserve de la République.

D.A.E.



## Noyade dans le Mbam

Abogo Nkono et Anong Adibimé s'étripent avec la bénédiction de Paul.



Depuis son entrée inattendue et inespérée dans le gouvernement du 07 septembre dernier, Pascal Anong Adibimé, à travers quelques actions d'éclats au ministère des Domaines et des affaires foncières (Mindaf), a cessé d'être cet

illustre inconnu qu'il était alors sur le plan politique national. Pourtant, cet ancien enseignant des sciences naturelles reconverti à la politique dès 1986, présentait l'un des meilleurs CV sur le plan politique local.

Pour rester incontournable

aux yeux de Paul Biya sur le plan local, Abogo Nkono décide d'avoir des attaches politiques solides à Ombessa, son arrondissement d'origine. Pour ce faire, Anong Adibimé, le puissant président de section Rdpc de Ombessa doit céder la place à tous les prix. Commence alors une guerre à distance contre son frère Anong Adibimé du village Ossimbi distant de 2 Km de Boyabogo, le village de Abogo Nkono. La puissance de feu financière de Abogo Nkono fait plier l'échine à Anong Adibimé qui, en plus, est lynché régulièrement dans les colonnes du journal d'Ombessa, soutenu par Abogo Nkono. Conséquence : Anong Adibimé perd la section du Rdpc du Mbam et Inoubou

III, et surtout le poste de maire d'Ombessa, remplacé dans les urnes par Pascal Adébada, un proche de Abogo Nkono à la faveur des dernières opérations de renouvellement des organes de base du Rdpc et des municipales. IL y a quelques années, Anong Adibimé et Abogo Nkono maquent d'en venir aux mains au cours d'un meeting du Rdpc. La querelle entre les deux hommes commence à dépasser le cadre du Mbam.

Le 7 septembre 2007, Paul Biya décide de faire entrer au gouvernement Pascal Anong Adibimé au Mindaf et à la place de Abogo Nkono. La guerre à distance entre les deux hommes continue.

AFOUNA À BINONG

### LES DEUX TÊTES DU SERPENT

Le Roi des Bamoun est désormais nu. Ndam Njoya, aidé de Paul Biya a dévêtu le Sultan.

Avec le retour au multipartisme, Ndam Njoya légalise son parti, l'Udc (Union démocratique du Cameroun). Le pays connaît une agitation. Les villes mortes s'enchaînent jusqu'à l'élection présidentielle du 11 octobre 1992. Les déclarations du sultan Njimoluh Seidou qui affirme lors des villes mortes que son peuple et lui soutiennent le Rdpc met le feu aux poudres dans le pays bamoun. Cette déclaration va déboucher sur un acte sacrilège : le tambour royal est incendié à Fouban. C'est le point de rupture entre les fils du Noun.

Lors des élections municipales du 21 janvier 1996, le leader de l'Udc remporte, une large victoire face au sultan Mbombo Njoya. Ses déclarations cachent mal une querelle de personnes. "J'ai battu Mbonbo Njoya et non le sultan des Bamoun" déclare-t-il. Ndam Njoya dit vouloir préserver la chefferie traditionnelle en même temps qu'il désacralise celui qui l'incarne. Pourtant, lors de sa campagne électorale, son argumentaire s'appuie sur ses réalisations lors de son bref passage au ministère de l'Education nationale. Il personnalise les réalisations de l'Etat : construction

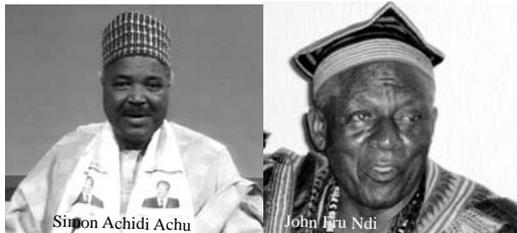
du lycée classique de Fouban et multiplication des établissements primaires et maternels dans tout le département. A travers cette fibre sensible, Ndam Njoya assène des coups au sultan, membre du bureau politique du Rdpc. Selon une opinion largement répandue dans le département du Noun, le sultan n'aurait rien réalisé en pays Bamoun. Le ton incisif du discours de Ndam Njoya va accentuer les rapports antagonistes entre les deux hommes que rien ne devait à priori séparer. Sous le règne du Roi Njoya qui s'achève, en 1933, on note un partage du pouvoir entre la noblesse de sang et la noblesse maternelle incarnée par Njimo Kouop, oncle du Roi et arrière-grand-père d'Adamou Ndam Njoya.

D.A.E.

## Le njanguï de Santa

Avec l'émergence de Fru Ndi, Paul Biya abat la carte Achidi Achu.

Après une enfance particulièrement difficile, John Fru Ndi entre dans la vie active comme vendeur de journaux sur l'artère principale de Bamenda. Le fils de Baba II devient très vite représentant au Cameroun du groupe Philip Morris, puis gérant d'une entreprise engagée dans l'importation du matériel destiné aux scientifiques. Avec l'argent glané, il crée un complexe agro-industriel à Obang, sur l'axe Bamenda-Wum. C'est avec la création au début des années 70 d'un réseau de librairies, Ebibii Group of Bookshops, qu'il devient véritablement prospère.



John Fru Ndi compte désormais dans la province du Nord-Ouest. La présidence de l'équipe de football locale du Pwd de Bamenda lui est confiée. Avec la création du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), à

Bamenda en 1985, John Fru Ndi entre en politique comme militant du Rdpc au pouvoir. Il est conseiller municipal Rdpc de Bamenda de 1987 à 1990. Face à Simon Achidi Achu, il ne parvient pas à se faire élire président de la section départementale de

la Mezam, ni député. Cap vers l'opposition. En 1990, avec le retour au multipartisme, le Sdf est créé. Fru Ndi va à la conquête du pouvoir. A la présidentielle d'octobre 1992, John Fru Ndi est officiellement crédité de 35,9% de voix, soit 50 000 suffrages de moins que Paul Biya, le président sortant, déclaré réélu avec 39,9% des voix. Même la Cour suprême reconnaît qu'il y a eu des irrégularités, mais n'annule pas le scrutin. Pour désamorcer la bombe, Paul Biya nomme un autre fils de Santa à la Primature. Simon Achidi Achu inaugure la politique du "njanguï".

D.A.E.

## Biya abat l'éléphant

Abah Abah, Mebé Ngo'o, Rémy Ze Meka en guerre au nom du pouvoir à Zoétélé.

L'actualité dans l'arrondissement de Zoétélé, village situé non loin de Sangmelima est fortement maquée par des luttes entre frères pour le leadership. La petite localité, pour des raisons qu'on dit mystiques est bénie par le régime Biya; avec une entrée remarquable dans le gouvernement Inoni, entre autres : Abah Abah Polycarpe (Minefi), Rémy Ze Meka (Mindéf), Alain Edgar Mebe Ngo'o (Ggsn), Remy Zé Meka (Mindéf) et des directeurs comme Jean Jacques Ondoudoumou (Armp). Entre fils de ce petit village, tous les coups sont permis pour mériter les grâces du président Biya et se maintenir aux affaires. La délation, le reniement, les tentatives d'empoisonnement, l'instrumentalisation de la force publique. De nos jours Mebe Ngo'o a le vent en poupe et sait utilisé la confiance que le chef de l'Etat place en lui. Abah Abah en sait quelque chose. On annonce le tour de Rémy ze Meka.

Une immense richesse est ostensiblement mise en exergue avec des plantations et surtout des châteaux. Rémy Ze Meka de manière conjoncturelle avec Alain Edgar Mebé Ngo'o aux prises avec le camp de Polycarpe Abah Abah et ses lieutenants. Il s'agit là de quelques éléments d'une nouvelle



Edgar Alain Mebe Ngo'o/Rémy Ze Meka: un amour cordial

génération de la tribu Fon qui a d'abord eu pour cible, un proche de Biya, Belinga Eboutou qu'on disait à Zoétélé, mystiquement abattu. Il échappa à un empoisonnement. D'autres comme le jeune diplomate Bekono Nkoa n'ont pas eu la même chance. Pour avoir dénoncé les pratiques mystiques sectaires, les détournements massifs d'argent, sa maison a été brûlée à Nkolfong et sa carrière a reçu un sérieux coup. Ses frères ont parié sur sa perte. Mais cet orphelin, intellectuel devant l'Éternel n'arrête pas de redonner espoir aux jeunes fons. Selon ce "rebelle" des

riches Fons, tout ne doit pas se faire à Zoétélé sur les ruines de la morale. Rien à voir avec l'autre diplomate Monefon, secrétaire d'ambassade en Afrique du Sud, enrichi par le trafic de drogue. Il a été pris la main dans le sac avec des centaines de kilo de drogue à Londres. Le coup dit-on à Zoétélé, a été monté par un de ses frères Fon aux affaires qui étaient gêné par les nombreuses richesses du diplomate et passeur de drogue qui fut cependant réhabilité par Polycarpe Abah Abah au Minefi.

YVAN EYANGO

## ESSE DU TOUT AU TOUT

Comment Biya a semé la discorde en pays Mvelé abandonné dans la misère et l'enclavement.

Abanda Metogo a été victime de son départ du Rdpc. Ancien directeur général de banque sous Ahidjo, il est passé à l'Undp de Bello Bouba, avec le retour au multipartisme. Aveuglément suivi dans les villages poussiéreux et très pauvres d'Essé et d'Awae, il a implanté l'Undp jusqu'au niveau des planteurs qui achetaient tous leur carte de membre. Alerté, Biya tente de mettre fin à cette pénétration de l'Undp en pays Beti. Il nomme le voisin et frère (maisons distantes de quelques mètres à Essé), au poste de ministre délégué en charge du Budget. A grand renfort médiatique, Melingui Roger, très touché par les problèmes de misère et d'enclavement du pays Mvelé, promet de trouver un début de solution. Au nom du développement, plusieurs militants lâchent Abanda Metogo pour le Rdpc. Sur le terrain, Esse est le théâtre des bagarres entre partisans des deux parties. Melingui ne parviendra pas à faire reculer la misère de la localité en dépit de quelques saupoudrages. Quant à Abanda Metogo, il sauvera son ventre en ralliant le Rdpc sans égards pour ses militants abandonnés au parti de Bello Bouba, lui-même allié du parti au pouvoir qui a fort longtemps oublié les Mvelé. Ainsi que Biya qui considère la zone complètement acquise au Rdpc, grâce au travail de Melingui Roger qui ne parle plus de projets de route ou d'adduction en eau potable dans une localité où les malades attendent parfois le véhicule pendant une semaine pour se faire évacuer.

YVAN EYANGO

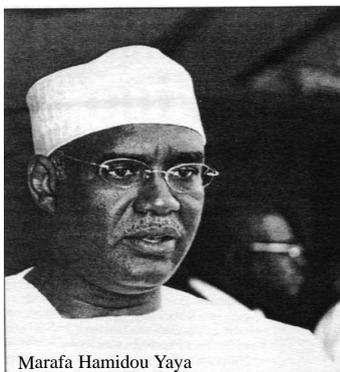
## Marafa et les frères Hayatou

Les rivalités des deux familles de Garoua sont entretenues par le pouvoir

Dans le Grand-Nord et particulièrement à Garoua, l'inimitié légendaire réciproquement entretenue par les familles Hayatou et Marafa dure depuis des décennies. Les raisons politiques, l'appartenance à des clans traditionnels tout comme la présence au gouvernement ont en permanence entretenue cette antipathie. Cette inimitié partagée est à l'origine des diatribes et des scènes qui frisent le ridicule et le déshonneur lors des manifestations administratives ou religieuses à Garoua. Par dogari opposés, les membres se livrent une guerre silencieuse, calquée sur l'art de la guerre froide.

Une situation que sait exploiter à bon escient le président Paul Biya qui compose avec les deux ennemis et protège par la même occasion ses intérêts dans cette ville rebelle où tout rappelle le fantôme du feu Ahidjo dont les habitants attendent toujours le rapatriement de la dépouille. Pour preuve, l'un des membres des deux familles a quasiment occupé un poste au gouvernement de manière récurrente et ce depuis plus de 10 ans.

Dans la grande famille Hayatou, l'on compte Sadou Hayatou, l'ancien premier ministre, qui vient de prendre sa retraite à la tête de la Beac (26 décembre 2007), Halim Hayatou, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, cumulativement avec ses fonctions de lamido de



Marafa Hamidou Yaya



Alim Hayatou

Garoua et Issa Hayatou, président de la Caf. Une famille princière influente, qui somme des soutiens sur tout le territoire national. Marafa Hamidou Yaya, actuel ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation tient pourtant tête à cette famille qui règne sans partage sur le lamidat de Garoua. Ces derniers contrôlent cette institution traditionnelle malgré les efforts de Marafa de les détrôner et placer l'un des siens. Une revanche qu'il tient néanmoins dans la nomination de la préfectorale.

Force est de constater qu'en dépit de ces frictions, l'autorité traditionnelle du lamido Halim Hayatou n'est aucunement

menacée. Lors des cérémonies traditionnelles (funérailles et autres), il reçoit l'allégeance de tous ses sujets même ceux qui sont opposés à lui sur le terrain politique et qui parfois l'ont entraîné dans le boue.

Une harmonie qui se fait également ressentir sur le terrain politique lorsqu'il s'agit des intérêts du Rdpc, de Paul Biya. Une cohésion qui passe dans le discours, le respect et l'intérêt du parti qui priment sur les querelles internes et les rancoeurs. Un enjeu majeur au regard de l'équilibre national qui fonde la distribution du pouvoir.

JEAN-PIERRE HACHDA

## Adama maudit Cavaye et compagnie

La haine "à mort" que se livrent Cavaye et Adama Modi est devenue un problème d'Etat

"*Tout sauf Cavaye*". Cette phrase prononcée par Adama Modi le 31 août 2007 à la proposition, motivée par le président de la République, de la candidature de Cavaye Yégué Djibril au perchoir, a sonné comme un coup de tonnerre. Dans un élan passionné, Adama Modi, contre vent et marée, s'est publiquement interposé contre le candidat du Rdpc. Un acte qui entraine dans les annales de la contestation des sacrés saints principes du parti de Paul Biya. Ce jour-là, Adama Modi tenait simplement à régler ses comptes à Cavaye Yégué qui, selon ses propos, a initié et financé des campagnes pour le vouer aux hégémonies. Tenace, l'ex-Pca de Cimencam ne s'est pas avoué vaincu.

Cette guerre assaisonnée de menaces de mort que se livrent les deux hommes qui, contrairement à la majorité des rivalités politiques, ne sont pas de la même zone électorale. Selon des témoignages recueillis auprès de l'entourage des deux person-

nalités, le coup du 31 août avait été méticuleusement préparé.

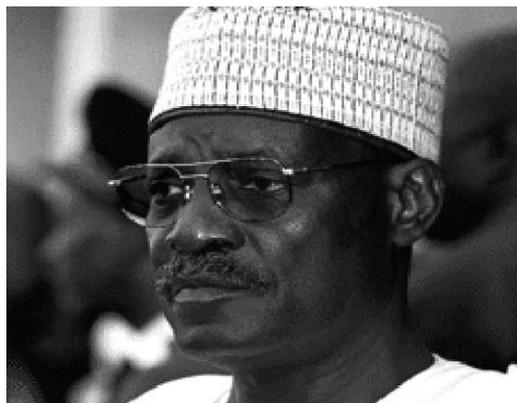
En effet, tout est parti du renouvellement des organes de base du Rdpc en avril 2007. Adama Modi conduisait alors une liste dans la section de Moulvoudaye dans le Mayo-Kani. Cavaye Yégué aurait alors donné des instructions au chef de la délégation du comité central du Rdpc dans le Mayo-Kani afin de disqualifier la liste de Adama Modi.

Un mois plus tard, lors des primaires, le Pan dépêche Bakary Yaouaré, délégué du gouvernement de la commune urbaine de Maroua, superviser les primaires dans le Mayo-Kani Nord où Adama Modi est en lice. Une fois encore, Modi réussit et est investi. C'est alors que le Pan, selon des sources très bien informées, saisit le président de la République. Peine perdue puisque Amadou Ali viendra à la rescousse de ce der-

nier parce qu'il jugeait Adama Modi comme le seul le candidat capable de tenir tête à Daikolé Daïssala dans le fief du Mdr. La "réunion de Maroua" et une affaire de 30 millions qu'aurait emprunté Modi au Crédit du Sahel sont définitivement venues pourrir les relations entre les deux hommes.

A l'hémicycle seulement en faveur des dernières élections couplées du 22 juillet dernier, Adama Modi a porté son dévolu sur les tremplins de l'auguste chambre pour exprimer la "haine et la rancoeur" qu'il éprouve désormais pour Cavaye. Une logique qui explique une fois encore et ce malgré les instructions du parti, sa "récidive" le 14 mars à l'hémicycle. Adama Modi n'est pas aller par quatre pour menacer le président de la République des conséquences qui s'en suivront s'il persiste à soutenir Cavaye.

JEAN-PIERRE HACHDA



SINDJOUN POKAM

# Paul Biya déconstruit son système

Le philosophe revient sur les stratégies développées par le président Biya s'accrocher au pouvoir

**Germinal :** Quel adjectif peut-on utiliser pour qualifier le système Biya qui nous gouverne depuis 25 ans ? !

**Sindjoun Pokam :** C'est un régime extrêmement fragile. Il est fragile parce que l'homme qui le gère est un élément structurel de ce système. Il est à la deuxième phase d'un système en décomposition. En général, le système camerounais est un système postcolonial. C'est un système qui naît, au contraire des autres systèmes post-coloniaux africains, d'une violence inouïe non assumée. Paul Biya est un fonctionnaire depuis 1962. Donc, il connaît ce système par cœur. Ce système a dû traverser des contradictions immenses. Des rivalités, des ruses aussi.

**On parle souvent de système dictatorial, démocratique et parfois despotique. Alors, s'il fallait trouver un adjectif pour qualifier le système qui nous gouverne, quel serait cet adjectif ?**

Le système Biya n'est pas un système dictatorial au sens classique du terme. On pouvait dire du régime Ahidjo que c'était un régime dictatorial, avec les libertés individuelles supprimées, des lois liberticides liées au contexte. Quand Paul Biya arrive au pouvoir, il utilise certainement d'autres types de stratégies. La ruse par exemple, la gestion ethnique. Contrairement à ce que les gens pensent, sous Ahidjo, il n'y avait pas d'exaspération des questions ethniques.

C'est avec Paul Biya que la gestion ethnique devient extrêmement structurelle et une idéologie même. Un exemple. C'est Paul Biya qui constitutionnalise les concepts allogènes-autochtones alors que sous Ahidjo, les gens se sentaient Camerounais. Malgré la violence inouïe, on était fier d'être camerounais. Aujourd'hui, les gens sont lamentablement réduits à leur tribu d'origine. Parce que Paul Biya a évacué dans son jargon l'idée d'une République des citoyens. Ce qui est extrêmement périlleux et expose l'État à la violence

**Est-ce que c'est ce qui vous fait dire que le système Biya**

**est fragile ?**

Ah oui! Il est d'une fragilité inouïe. On peut même trouver cette fragilité dans son ouvrage, *Pour le libéralisme communautaire*. Quand Biya accède au pouvoir, il découvre en tant que lecteur très perspicace et rusé, la réalité camerounaise. Il découvre qu'un mal menace ce pays. C'est la corruption. D'où la récurrence de ce thème dans ses discours de 82 à 86. Il va expressément introduire la rigueur et la moralisation dans le but d'enrayer ce mal, qui sous Ahidjo, ne pouvait pas exister de façon arrogante, ostentatoire. Comme nous le savons tous, Ahidjo était extrêmement intransigeant. C'est pour cela que la classe politique sous Ahidjo ne s'est pas enrichie. Il ne jouait pas avec la question de l'Etat. Il ne jouait pas avec celle de l'unité nationale. Avec Biya, sous la base de son idéologie qui encourage le repli identitaire, la corruption se généralise et devient la chose du monde la mieux partagée. Il va coopter au pouvoir des personnes dite élites qui utilisent leur communauté d'origine pour s'enrichir sans tenir compte du sort des populations qui croupissent dans la misère. C'est cette élite qui est obligée aujourd'hui de liquider fondamentalement. C'est pourquoi je dis que ce système est extrêmement fragile. D'abord parce qu'il a dangereusement appauvri le pays ; ensuite parce que plusieurs menaces pèsent sur les institutions, la cohésion nationale, l'identité nationale, la place du pays dans le concert des nations. Paul Biya est lui-même en train de déconstruire son système.

**Malgré cette fragilité le système Biya résiste depuis 25 ans**

Cette résistance n'est qu'une illusion. Le système donne l'illusion d'être fort. Moi je pense que Biya incarne véritablement la seconde phase de la décomposition de l'Etat post colonial avec une bureaucratie qui n'est pas nationaliste mais antipatriotique.

**Beaucoup pense pourtant que Paul Biya utilise l'arme de la division pour gouverner...**

Ils peuvent voir les choses de cette façon. Mais,



n'empêche que le système est très fragile. Les événements de février dernier l'ont prouvé. Pour perdurer, il n'a d'autres choix que celui de recourir à la violence. Et même jusque là le recours à la violence ne peut venir à bout d'un peuple déterminé. Nous avons aujourd'hui au Cameroun une génération montante. Ce sont les jeunes dont l'âge moyen est 20 ans qui ont montré à Paul Biya qu'ils ne pouvaient pas céder à ses caprices. En 4 jours ici en février, ils ont montré qu'ils étaient capables d'ébranler fondamentalement le système, contrairement à ce que les gens peuvent affirmer. Et ils le referont.

**Dans la logique de déconstruction n'y a-t-il pas une possibilité de régénération qui permettrait de pérenniser le système ?**

La possibilité existe. Malheureusement, les élites qui constituent le système sont essentiellement égoïstes. Elles ont, à un moment donné, donné l'illusion qu'elles représentaient les populations et leurs ethnies. Pourtant, il n'y avait que leurs intérêts qu'ils voulaient préserver. Et les populations ont compris. C'est la raison pour laquelle ces élites sont aujourd'hui rejetées par les populations qui ne sont plus dupes.

**Pourtant, le parti au pouvoir continue d'avoir le vent en poupe dans certaines régions du pays. Les résultats des élections le prouvent ?**

Ma thèse n'a jamais changé.

C'est le préfet, le sous-préfet et le gendarme qui votent en lieux et places des citoyens et des populations. Ils donnent l'impression d'être avec le parti juste pour avoir de quoi manger le temps d'une élection. Allez vers les gens pour toucher la réalité du doigt. Par exemple, lorsqu'il a été question de la révision de la constitution, est-ce que c'est le peuple qui a demandé ? C'est plutôt le comité central du Rdpc qui a organisé ce manège.

**A qui profite tout ce manège ?**

Momentanément, ça profite à l'acteur principal : le président Paul Biya. Mais, plus la population s'appauvrit, plus le système se fissure. Un système qui ne peut donner à manger aux citoyens, qui ne peut les soigner ne peut perdurer. Aujourd'hui on est dans une situation de pénurie généralisée. Le contexte est donc propice pour une explosion sociale. Autrement dit, nous sommes à l'ère de la pénurie. Et la pénurie génère fondamentalement la violence. C'est pour cela que même les discours qui exacerbent les passions ethniques ne tiennent plus. La manipulation des passions ethniques a ses limites. Dans la situation d'extrême pauvreté, il faut une société civile qui s'occupe de nos problèmes. Peut-être que c'est de cette société civile qu'émergeront de nouveaux leaders politiques.

Propos recueillis par  
**YVANNA CLAIRE OWONA**

## Post scriptum

Des rumeurs circulent depuis quelque temps sur l'éventualité d'un remaniement ministériel. Il n'est point question de s'interroger sur leurs origines. Toujours est-il qu'elles sont véhiculées par les personnes qui ont des objectifs personnels ou collectifs à atteindre. Ces personnes tapies dans l'ombre, savent que nous vivons dans un environnement qui contient à la fois trop et peu d'informations et que le Prince affectionne la surprise et les contre-pieds. En faisant donc circuler certaines allégations, elles veulent nous persuader de la leur véracité et veulent nous les faire partager. Elles sont aussi conscientes que les circonstances sont favorables pour que nous les intégrions dans notre système de pensée. Les exemples sont légion. Mais, là-où le bât blesse, c'est que ces rumeurs sont tellement orientées vers des cibles précises qu'elles constituent, dans notre environnement immédiat, des sortes de meurtres symboliques quand elles ne sont simplement pas des appels à la lapidation ou au meurtre. On comprend pourquoi, les initiateurs de telles allégations utilisent et manipulent à souhait les médias pour atteindre les masses. Il est vrai que les sociétés contemporaines foisonnent de rumeurs et que celles-ci ne sont pas une spécificité camerounaise. Mais ce qui devrait attirer notre attention, c'est que chez nous, les rumeurs sont non seulement des ballons d'essai, mais elles sont également des armes absolues utilisées, soit pour pousser le Prince à repousser une décision qu'il devait prendre et prolonger ainsi le bail à la mangeoire, soit pour déstabiliser les adversaires politiques réels ou supposés. Et si elles foisonnent chez nous, c'est bien parce que les différents protagonistes savent que le Prince, même s'il s'en défend, affectionne le kongossa, la calomnie et les basses manœuvres susceptibles de dresser ses collaborateurs les uns contre les autres, si nous nous en tenons au propos de Titus Edzoa et si nous jetons un regard, comme nous l'avons fait dans ce dossier, sur sa manière de gérer le personnel gouvernemental. Inimitiés, médisances, calomnie et cacophonie sont les principales caractéristiques des différents gouvernements de Paul Biya. Au détriment de nos aspirations, de nos espérances et pour le malheur du Cameroun.

J.-B. Talla

CRISE ALIMENTAIRE

## Des marchés régionaux pour lutter contre la faim

Des accords commerciaux régionaux pourraient non seulement servir à protéger des agriculteurs dans des pays en développement, mais aussi être utilisés pour la distribution rapide de l'aide alimentaire en provenance des pays voisins en temps de famine.

Le 'South Centre', ensemble avec 'ActionAid', a achevé récemment un rapport révélant comment quelques grands joueurs se sont procuré la plus grande part du commerce de produits agricoles pour eux-mêmes. Le 'South Centre' est une organisation intergouvernementale oeuvrant pour le renforcement de la coopération Sud-Sud tandis que 'ActionAid', une organisation non gouvernementale, est engagée dans le plaidoyer et la recherche sur la pauvreté. "Il y a beaucoup de valeur dans le fait que des pays en développement se mettent ensemble dans leurs régions et pensent à comment créer leurs marchés et quel type de biens ils produisent", a déclaré Bernal. "Il y a cette vision d'une Afrique unie, intégrée et des organes régionaux peuvent la rendre possible. L'unité économique régionale peut aider à protéger des producteurs dans des pays en développement, indique le rapport. Des pays en développement devraient développer des politiques de concurrence régionales pour protéger leurs propres marchés de la concentration du marché. La plupart des pays en développement n'ont pas la capacité institutionnelle et humaine de mettre en oeuvre une politique de concurrence à un niveau national. Ils devraient également aller plus loin et se lancer dans la négociation des règles de concurrence mondiales, recommande le rapport.

Sources : I. P. S

RECETTES FISCALES

## Des recouvrements sous hautes tensions

Pour renflouer les caisses de l'Etat, la direction générale des Impôts engage une vaste croisade contre les opérateurs économiques.

Faire des chiffres, de bons chiffres et une obligation de résultats. Voilà en quelque sorte le message adressé à tous les agents collecteurs d'impôts du pays par un communiqué diffusé à coup de Cfa à la radio et dans la presse par Laurent Nkodo, directeur des Impôts. Un communiqué passé presque inaperçu et qui augure pourtant des jours sombres pour de nombreux commerçants et opérateurs économiques habitués à jouer au cache-cache lorsqu'il s'agit du fisc.

"A partir du 14 juin, je n'ouvre mon secrétariat qu'à partir de 16 heures. Les temps sont durs et je ne peux pas m'acquitter de l'ensemble de ces taxes puisque je n'ai rien donné au premier trimestre" confesse Fotso, propriétaire d'un secrétariat bureaucratique au lieu dit Cradat à Yaoundé. Des "stratégies" qui vous évitent de se faire épinglez par ces hommes qui ont "le foléré à l'œil et qui profitent de votre vulnérabilité pour vous sucer et vous presser comme une orange" ajoute le jeune homme, titulaire d'une maîtrise en science économique et qui "passe le temps" derrière sa machine dit-il, en attendant de décrocher son entrée future à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam).

Du côté des impôts, cette mesure est loin d'être une arnaque. Elle viserait plutôt à forcer la main aux opérateurs qui, jusque-là, ne se sont pas acquittés de leurs obligations fiscales. "Les caisses de l'Etat sont presque vides et les estimations en terme d'entrées sont au



plus bas. Il faut donc renflouer les caisses du trésor" justifie un chef de service. Un déficit qui s'élèverait à plus de 100 milliards de Cfa selon Crésence Monique Ndzé Ziga, chef de division du recouvrement à la direction générale des Impôts du ministère des Finances. Une somme faramineuse dont sont redevables les sociétés d'Etat, les entreprises privées, les opérateurs économiques, les propriétaires fonciers, des automobilistes et de nombreux agents économiques, actifs dans le secteur informel qui ne déclarent pas leur impôt.

### UN POIDS, DEUX MESURES

"Nous ne refusons pas de payer nos impôts. C'est simplement que nous nous rendons compte qu'il ne sert finalement plus à rien de s'acquitter de ce devoir citoyen. Certains agents préfèrent négocier à la baisse au lieu de signer légalement des décharges qui ne les profitent pas directement" explique Simon Paul, propriétaire terrien et bailleur d'un gigantesque

immeuble à Sam.

Beaucoup voient, dans cette pression de la direction des impôts, la volonté du gouvernement de réduire et de combler le manque à gagner. Une conséquence directe des mesures spéciales prises par le chef de l'Etat pour soutenir le pouvoir d'achat des Camerounais le 7 mars dernier. Des mesures qui sont entrées autres la revalorisation de 15% du salaire des fonctionnaires, la réévaluation de 20% le taux d'indemnité de non logement des agents de l'Etat et la défiscalisation relative aux taxes d'importations des aliments de premières nécessités que sont le riz, le maïs, le blé, le poisson congelé et le klinker, élément fondamental dans la production du ciment.

"Je crois que c'est une fuite en avant du gouvernement qui essaie d'apporter une solution ponctuelle à des problèmes structurels" admet Simon Paul. Dans les milieux d'affaires, la lecture de ce communiqué donne les sueurs froides.

Certains ne vont pas par quatre chemins pour dire clairement que c'est une arnaque voulue et programmée par le gouvernement. "Cette pression était prévisible", estime Abdoulaye, homme d'affaires à Maroua.

Amorcé depuis le 22 mai dernier, la campagne de recouvrement concerne l'ensemble des 10 provinces du Cameroun et s'achève le 15 juin prochain. Selon le communiqué du Dg des impôts, ces mesures interviennent après les délais dépassés de paiement constatés dans l'ensemble des centres d'impôts. Une lenteur qui découle en partie des troubles qu'ont connus les populations et qu'il fallait apaiser. Aujourd'hui, l'heure est grave et les caisses de l'Etat doivent être pleines ceci, quelque soient les conséquences.

D'ailleurs, on évoque des multiples recours pour "forcer" les délinquants économiques à sacrifier le saint principe de la raison des caisses de l'Etat. Parmi ceux-ci, on note les saisies et les ventes des biens des débiteurs aux enchères. Pire, des blocages de comptes bancaires, la fermeture des établissements et la mise en fourrière des véhicules sont méticuleusement programmés dans les scénarii des responsables des impôts. Et, si avant les agents des Impôts se faisaient corrompre, cette année, les mesures de recouvrement semblent être plus transparentes. Une lisibilité qui devrait logiquement aboutir à un résultat clair : récolter plus de 100 milliards. Dieu seul sait à quel prix.

JEAN PIERRE HACHDA

PÉTROLE

## Des records au-delà des prévisions

Le prix du baril atteindra les 150 voire les 200 dollars d'ici la fin de l'année.

La montée amorcée du baril du brut s'est encore fait ressentir ce mois de mai. Le cours du pétrole bondissant de la marche des 110 dollars à la mi-avril à celle des 130 le 20 mai dernier, sur le marché new-yorkais. Etonnante échappée à l'aune des données baissières émanant du marché physique. Pourtant, l'offre des pays membres de l'Opep a augmenté de 700.000 barils par jour par rapport au mois d'avril. L'Arabie Saoudite, le premier producteur au monde, a annoncé qu'elle augmentait sa production de 300.000 barils par jour. On sait par ailleurs que les Etats-Unis suspendent le renflouement des réserves stratégiques pour diminuer la pression sur la demande. Toutes ces informations rassurantes laissent les opérateurs de marbre.

Une remontée qui est loin de descendre puisque certains spécialistes tablent sur un baril à 140 dollars avant la fin de l'année.

Une estimation prise pour une révélation, même si chacun sait que la banque dispose de l'index de matières premières le plus lourdement pondéré en pétrole. Un investisseur pétrolier influent a annoncé lundi sur une télévision américaine que le baril vaudra 150 dollars avant la fin de l'année. On serait en passe d'atteindre le fameux pik oil, estime-t-il. C'est-à-dire le niveau maximal de la production au-delà duquel elle commencera à régresser.

Là encore, la prédiction fait mouche, quand bien même chacun sait que cet éminent spécialiste a des intérêts sonnants et rébuchants sur les marchés pétroliers. Le manque de pétrole d'ici cinq ans, voilà le pari qui relance l'appétit

Jamais le pétrole n'a été aussi cher, à plus de 130 dollars le baril, il vaut deux fois plus qu'il y a un an. Est-il rare pour autant ? Pas du tout, du moins si l'on observe le marché spot où l'on

achète du brut pour une livraison immédiate. Depuis le début de la semaine, le baril de brut s'envole à New York comme à Londres. Comme s'il y avait péril en la demeure. Les analystes vedettes, très écoutés par les traders, sont convaincus que le pétrole va manquer dans cinq ans. C'est pourquoi ces nouveaux gourous tablent sur un baril entre 150 et 200 dollars cette année.

Le danger, c'est-à-dire la pénurie de pétrole, ne concerne pas le présent mais l'avenir, c'est pourtant les acheteurs de 2008 qui sont contraints de payer l'addition. Cette surenchère ne provoquera pas le sursaut des producteurs. Comme ils ne croient pas à des cours durablement élevés, pas question pour eux de se lancer dans des programmes d'extraction qui perdront toute rentabilité, et donc toute raison d'être avec le repli des cours. Du côté de la demande, la réaction est encore timide. D'après le sondage effec-

tué par l'Association des automobilistes américains, les familles qui ont coutume de voyager pour le week-end de trois jours qui commence demain devraient cette année restreindre leurs déplacements.

Un signal fort, mais c'est surtout des pays émergents, c'est-à-dire des régions du monde où la demande est en perpétuelle augmentation qu'on attend une réaction significative. Or, pour l'instant, seuls quelques pays ont supprimé les subventions au carburant dans l'espoir de réduire la consommation, donc leur facture pétrolière. Le plus glouton reste impavide. Confrontée au tremblement de terre et à la préparation des Jeux Olympiques la Chine ne va pas risquer de mécontenter sa population en renonçant au contrôle des prix.

J. P. H

Source: Rfi

## L'Assommoir

### L'hymne du cygne

A quoi joue Paul Biya ? Certains ergotent sur un éventuel remaniement ministériel, d'autres le disent sur le départ. Son dauphin serait connu pour beaucoup. Le pensant hors jeu, l'adversaire juge de son intérêt à le ménager. En effet, on n'attaque pas quelqu'un qui s'apprête à faire ses adieux à la scène. Comme pour mieux surprendre ses adversaires, Biya sort sa dernière balle : l'opération Epervier. Il voudrait qu'on garde de lui l'image de celui là qui a assaini le Cameroun.

Après avoir tout fait dans le répertoire de la politique, le président de la République du Cameroun a entamé le jeu du dernier rôle, celui de Grand Sage. De Gaule l'a été, tout comme dans des registres différents, Ahidjo, Pétain, Clemenceau dont Péguy écrivait qu'il était non pas comme un enfant gâté, mais "comme un vieil oncle, qui a de mauvais quarts d'heures, mais à qui, dans les bons moments, on ne peut résister... On lui pardonnera parce qu'il a beaucoup blagué." Y a-t-il des raisons de pardonner à Paul Barthélemy Biya ?

Le président de la République du Cameroun est arrivé, à la tête de l'Etat armé de cynisme. Il ne concevait la politique que comme un jeu abstrait et féroce qui ne lui demande que "les émotions physiques, les sensations brutales de la roulette et du poker." Après plus de 25 ans à la magistrature suprême, Paul Biya a escaladé le pouvoir comme il eût "enjambé le lit de sa maîtresse." C'est ce que Bernanos écrivait, à propos de Clemenceau. L'histoire radote au Cameroun. Après plus d'un quart de siècle à la tête du pays, Paul Biya a-t-il gagné en philosophie ce qu'il a perdu en appétit ? Il continue sa route.

Plus jeune, l'étudiant Paul Biya disait à des proches "ce qui m'intéresse dans la vie, un bon compte en banque, de belles maisons, de belles voitures..." (Germinal n°001). C'est certainement ce qui explique que Paul Biya aime s'encanailler avec les obsédés de l'escarcelle et autres mufles de la fructification. Fotso, Sohaing, Onobiono, Abbo... ne font pas partie de son monde mais Paul Biya aime ce monde.

Comment expliquer qu'il soit prompt à envoyer la justice empoigner par les cheveux quelques uns de ses amis ? La vérité est là, il n'y a pas des affaires, il y a une affaire. Le général Biya est obligé, malgré lui d'abandonner certains de ses hommes sur le champ de guerre. Il a perdu l'esprit de corps. Conséquence, il est aujourd'hui frappé du complexe de Volpone. Il ne cherche qu'à abattre l'héritier qui pointe. C'est le goût du pouvoir qui le maintient en place alors que l'usure s'attaque à lui. Lent naufrage d'un règne entamé sous les auspices de François Sengat Kouoh, George Ngango pour finir sous les fourches caudines des Bidoung Mpkat, Mbarga Mboa, Antanga Ndi, etc.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

## PATCHWORK

### Le vin mets

Décidément le Cameroun fait courir les foules. Au moment où le président de la République recevait **Brice Hortefeux**, le ministre français chargé des questions d'immigration clandestine ou choisi, un autre de ces messieurs Afrique séjournait au Cameroun. Un type qui ressemblait comme deux gouttes d'eau à **Jacques Verges**, le célèbre avocat du diable. Le Français, d'origine réunionnaise a été aperçu à Yaoundé. Les gens qui savent tout disent qu'il est venu prendre en charge les dossiers des dernières prises de l'Opération Epervier. Une version battue en brèche par ceux qui disent l'avoir aperçu à la réception offerte le vingt mai dernier, par le couple présidentiel **Paul Biya** et madame. Parlez toujours. Mais ils sont nombreux à se demander où étaient passés ce jour, les enfants du couple présidentiel, **Paul Junior Biya** et **Brenda Anastasie Biya Eyenga** qui nous avaient habitués à leurs parades dans la

salle des banquets du palais du peuple. Cette fois-ci, de l'avis même de ceux qui partagent les secrets des Dieux d'Etoudi, les rejets présidentiels étaient calés dans le pensionnat suisse qu'ils fréquentent depuis l'année dernière. Là bas, on ne badine pas avec l'assiduité. Fini le temps de la permissivité de l'école "les Coccinelles" du palais taillée à leurs mesures. En tout cas malgré leur absence, on a quand même vu tous les grands de ce pays se bousculer autour des petits fours et de la main présidentielle. Parmi eux, un certain **Alhadji Abbo**. L'homme d'affaires de Ngaoundéré et non moins membre du comité central séjournait encore jusqu'à hier au Yaoundé Hilton Hotel. Alors que beaucoup, s'étonnaient déjà de la longueur de son séjour dans cet établissement hors de prix, on nous a fait savoir qu'il y louait une suite à l'année. Comme quoi un grand n'est pas un petit. Au moins **Jacob Oguiebe Onobiono** alias **James Onobiono**,



grand amateur des suites du Hilton et qui se fait toujours accompagner par un certain **Louis Baltazar madangole** alias **Balto**, à qui parler. **Ibrahim Talba Malla** pourrait se faire appeler **Ibrahim** le malin. Le directeur (géné-

ral?) de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures a pris tout le monde de court au sein de la maison. Pour les besoins de l'inauguration du nouveau siège de la Csp, le directeur autoproclamé dégagé a créé une commission dont la responsabilité a été confiée à une certaine **Mme Enow**. Celle-ci a vite pris la mesure de ses responsabilités. Malheureusement, ses initiatives se sont finalement avérées non payantes. L'Ibrahim ayant payé, là où ses cadres attendaient du cash, tous les fournisseurs activés par les réseaux par bons de commandes.

**Mme Enow** et Cie n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer. Ils se rendaient compte sur le coup qu'ils avaient été naïfs. Même leur ultime tentative de se faire des frais de mission pour le travail effectué au sein de la commission a été rejetée. Le dégagé leur a opposé le fait que le contrôle supérieur de l'Etat n'aimait pas ce genre de tripatouillage. Raté. C'est le cœur du bandit qui tremble.

A l'allure où **Yves Michel Fotso** balance ses complices présumés dans l'affaire Albatros, **Paul Biya** va finir par se retrouver lui-même au gnouf. Figurez-vous que dans son mémoire de défense présenté à la direction de la police judiciaire, le fils de son père cite les co-acteurs de l'affaire Albatros : **Adolphe Moudiki**, **Alain Edgar Abraham Mebe Ngo'o** et **Ephraïm Inoni**. Il n'oublie pas les morts : feus **René Owona** et **Blaise Benae Mpeke**. Des gens tous réputés proches de qui vous savez. Mais là n'est pas le plus grave. Le fils du milliardaire de Hiala va même jusqu'à leur prêter l'intention d'avoir voulu attenter à la vie du chef de l'Etat en acquérant l'Albatros. Seulement **Yves Michel Fotso** n'a, bien évidemment pas, dit un mot sur la destination prise par les 31 millions de dollars que l'Etat lui a donné pour acquérir des avions. En tout cas, une chose est certaine, **Yves Michel Fotso** ne veut pas aller à Kondengui, seul. Un malheur ne venant jamais seul, l'ancien Dg de la Camair a désormais la justice suisse à ses trousses. **François Soudan**, son ami de Jeune à fric, n'osera plus parler cette fois-ci de jalousie. Le monde est formidable, **Yves Michel Fotso** avait annoncé orbi et urbi, son exil à Singapour. Le voilà réduit à répondre aux invitations des enquêteurs de la police judiciaire de Yaoundé et du tribunal de grande instance du Wouri. Et déjà la rumeur courre : **Victor Fotso** est prêt à rembourser...Seul hic, son ami **Paul Biya** n'est plus joignable.

MAHEU

ÉPERVIER

## Le Fonds mondial au chevet de Olanguena

L'organisation internationale conteste la détention préventive de l'ancien ministre camerounais de la Santé publique.



« L'enquête des autorités camerounaises portant sur l'utilisation de l'argent du Fonds mondial ne se justifie pas. Le budget, les programmes et les rapports sur les subventions du Fonds mondial qu'au Cameroun indiquent que l'argent a été géré de manière appropriée et, à ce jour, le Fonds mondial n'a vu aucune preuve suggérant que ses fonds ont été mal utilisés. » C'est la substance d'un communiqué signé Michel

Kazatchkine. Le directeur exécutif français du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme marque ainsi son étonnement devant la détention préventive de l'ex-ministre de la Santé publique, Urbain Olanguena Awono et des principaux gestionnaires de l'argent du Fonds mondial. Le soutien inespéré de Michel Kazatchkine à l'ancien ministre de la Santé publique cache mal les conclusions des enquêtes

ménées par d'autres organisations internationales.

Du 11 au 22 juin 2007, une équipe d'experts de la Banque mondiale, conduite par le Dr David Blankhart, spécialiste principal de la Santé publique et suivi évaluation a séjourné au Cameroun. Les objectifs de cette mission étaient d'évaluer la situation globale de lutte contre le Vih/Sida au Cameroun. De même, il était question de passer en revue les réalisations de ce projet multisectoriel afin d'analyser les résultats obtenus en vue de la rédaction d'un rapport final qui devrait constituer la cheville ouvrière d'un programme futur. Les conclusions de cette descente sur le terrain avaient été consignées, dans un rapport (aide mémoire), largement diffusé dans toutes les agences du système des nations unies. L'aide mémoire des experts de la Banque mondiale est sans appel.

### PIEVRE

*"La coordination et le suivi systématique (follow-up) demeurent faibles; le transfert des ressources, en particulier*

*aux communautés n'a pas été étroitement suivi, ni par la Banque ni par le gouvernement." De même, les experts de la Banque mondiale jugent la conception du projet "peu réaliste". Il en découle que l'absence des travaux analytiques préalables à la mise en oeuvre des activités prévues dans la lutte contre le Vih/Sida a tout faussé à la base. Les experts concluent que les données relatives aux situations de référence n'ont pas permis d'atteindre des objectifs réalistes. Les experts de la Banque mondiale remarquent que les principaux groupes cibles n'ont pas été clairement définis. S'agissant des rapports entre le ministère de la Santé publique et le Comité national de lutte contre le Sida (Cnls), les bailleurs de fonds se veulent sans réplique : "Le Cnls est perçu comme une "pieuvre" qui s'approprie les ressources du ministère au détriment des autres axes d'intervention et autres programmes dont la responsabilité incombe au ministère de la Santé."*

MAHEU

## LA PRIME À L'IRRESPONSABILITÉ

Dans l'affaire Etat du Cameroun contre Urbain Olanguena, il est entre autres reproché à l'ancien ministre de la Santé publique, d'avoir bénéficié entre 2005 et 2006, d'une dotation de carburant de 11 millions de FCfa sur le budget du Comité national de lutte contre le Sida. Selon une mission du Contrôle supérieur de l'Etat, l'édition du livre "Le Sida en terre africaine", écrit par l'ancien ministre de la Santé publique, aurait été financé par le Cnls, à hauteur de 11 millions de FCfa. La mission dénonce tout aussi la passation d'un marché de gré à gré de 545 millions de FCfa avec la société Crescam international. Ces accusations ne pèsent pas selon des sources proches de l'ancien ministre de la Santé publique.

Le marché avec Crescam aurait été signé sur autorisation du Premier ministre. La question est de savoir si le Pm peut se substituer à la réglementation en vigueur. Toutefois, ce projet d'éducation à la lutte contre le Sida a été validé, on ne sait trop comment, par le comité consultatif de gestion des fonds Ppte. De même, il apparaît que le livre d'Urbain Olanguena Awono n'a jamais bénéficié du financement du Comité national de lutte contre le Sida. Toutefois, un esprit moyen aurait de la peine à

comprendre, les 3000 exemplaires achetés par le Cnls, auprès des Editions Privat, ont coûté, 11 millions de FCfa. C'est la roublardise des bailleurs de fonds qui est à dénoncer également. En 2000, les organisations internationales de lutte contre le Sida approuvent le manuel de procédures de la Cename. Il est question dans ce document, des conditions de réception, de stockage et de distribution des médicaments. Ainsi, l'intervention du comptable matière est bannie dans le processus de livraison. C'est le bénéficiaire, responsable d'un Centre d'approvisionnement pharmaceutique provincial ou d'un hôpital, qui décharge les médicaments. Comment admettre que les services sensés défendre les intérêts de l'Etat, dans le cadre de la lutte contre le Sida ne soient pas associés à la certification du service? Les dés étaient pipés, mais par qui ?

MAHEU

## A Fonds perdus

La gestion des fonds du Sida n'a pas toujours obéi aux règles de l'orthodoxie financière.

Il existe au sein du ministère de la Santé publique du Cameroun, une chaîne de profiteurs des fonds destinés à la lutte contre le Sida. Au niveau provincial, la mission de la Banque mondiale constate que les Groupes techniques provinciaux sont mal outillés pour assumer les fonctions managériales. Les indécidables constatées, au plan pro-

vincial, trouvent certainement leur origine par cet état de fait.

De façon générale, la mission de la Banque mondiale constate que la gestion financière des fonds destinés au Sida est comme "une plante de serre". Les plénipotentiaires de l'organisme de Breton Woods constatent que de fausses dépenses sont imposées aux communautés

locales. De même, le financement accordé aux ministères sectoriels, aux entreprises du secteur privé et aux communautés locales sont en deçà des taux convenus.

### AVANCES

Le passage de 11,8% à 5,5% de la séroprévalence au Cameroun est le résultat de la multisectorialité développée au Cameroun dans le cadre de la lutte contre le Sida. La synergie impulsée par le gouvernement et les bailleurs de fonds a produit des résultats probants. Le pays a ainsi connu la baisse successive du prix des antirétroviraux qui sont passés de 500 000 FCfa à 7000 FCfa pratiquement. Par la mise en oeuvre de l'élément "réponse locale", le projet de lutte contre le Sida a atteint les communautés locales éloignées et vulnérables. Le projet de lutte contre le Sida au Cameroun a permis la mise à l'échelle des Centres de dépistage anonymes et volontaires (Cdav), la prévention de la transmission mère et enfant (Ptme), comme points d'entrée relatifs à la mise sous traite-

ment Arv.

La mission de la Banque mondiale révèle que le Sida est devenu une véritable vache à lait pour les cadres du Cnls. Ces responsables ont ainsi pu percevoir des avances de l'ordre de 235 millions de FCfa, dont on ne trouve pas la trace. La mission de la Banque mondiale fait ressortir de faux financements octroyés aux communautés non existantes ou non fonctionnelles. Force est de constater que, contrairement aux déclarations de Michel Kazatchkine, l'argent du Sida n'a pas toujours été géré de manière appropriée au Cameroun. Le soutien du directeur exécutif français au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est-il lié au fait qu'il a préfacé le livre de Urbain Olanguena, Le Sida en terre d'Afrique (Privat), sorti en janvier 2007? Il est question de voir le degré de responsabilité de l'ancien ministre de la Santé, dans la distraction des fonds alloués à la lutte contre le Sida.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

### ANNONCE

Nom du GIC: La Centrale  
Electronique et Informatique (C.E.I)  
N° et date d'inscription: N°  
CE/Gp/30/08/23692 du 04 avril 2008  
Activités: Dépannage audio-visuel,  
portables, ordinateurs, vente des acces-  
soires pour portables et formation  
Adresse BP 03 Yaoundé  
Tel 99 91 77 65 / 75 23 97 64  
Siège social: Yaoundé  
Nom délégué: Djopa Tchao Josselin  
Junior